



© 1994 HAITI INTER

BAC FILMS ET CLINICA ESTETICO PRÉSENTENT  
AVEC LE SOUTIEN DE REPORTERS SANS FRONTIÈRES

# THE AGRONOMIST

UN FILM RÉALISÉ PAR **JONATHAN DEMME**  
PRODUIT PAR **JONATHAN DEMME / PETER SARAF / BEVIN MCNAMARA**  
MONTAGE **LIZI GELBER / BEVIN MCNAMARA**  
MUSIQUE ORIGINALE **WYCLEF JEAN / JERRY "WONDA" DUPLESSIS**

SORTIE NATIONALE : 31 MARS 2004

RELATIONS PRESSE : LAURENCE GRANEC - KARINE MÉNARD  
5 BIS, RUE KEPLER - 75116 PARIS  
Tél. : 01 47 20 36 66 / Fax : 01 47 20 35 44

DISTRIBUTION : BAC FILMS  
10, AVENUE DE MESSINE - 75008 PARIS  
Tél. : 01 53 53 52 52 / Fax : 01 53 53 52 53  
**www.bacfilms.com**

PHOTOS TÉLÉCHARGEABLES SUR <http://www.bacfilms.com/presse>



[www.rsf.org](http://www.rsf.org)

# SYNOPSIS

C'est Jean Dominique, pionnier du journalisme en Haïti et défenseur des droits de l'homme, qui a inspiré à Jonathan Demme le documentaire THE AGRONOMIST. Le metteur en scène a tourné de nombreuses heures d'entretiens avec Jean Dominique, sur une période de plus de 15 ans. Ce projet commun aux deux hommes a pris une tournure tragique lorsqu'en avril 2000, dans le désordre précédant les élections en Haïti, Jean Dominique fut assassiné devant sa station de radio, *Radio Haïti Inter*. THE AGRONOMIST ne cherche pas à désigner les coupables, l'enquête judiciaire étant toujours en cours.

Il s'agit plutôt du portrait de Jean Dominique, de son épouse et collègue, Michèle Montas, de leur amour pour Haïti, et du travail de journalistes libres dans un pays troublé, pauvre et exploité par ses dirigeants.

Jean Dominique a pris le contrôle de *Radio Haïti Inter*, la plus vieille station du pays, en 1968, bouleversant les habitudes radiophoniques locales.



Il a ainsi introduit l'usage du créole, la langue de la majorité des Haïtiens, alors qu'une élite francophone avait le monopole des émissions de radio. Pour la première fois, toute la population d'Haïti pouvait avoir accès à l'information, et ainsi les classes les plus défavorisées avaient-elles la possibilité de participer à la vie politique de l'île. Chaque initiative de Jean Dominique allait dans le sens d'un journalisme militant, défenseur de la démocratie. Ses bulletins quotidiens débattaient librement de questions politiques, et n'évitaient pas la controverse.

Jean Dominique incarne ainsi la voix de la démocratie tout au long du régime dictatorial des Duvalier, à la tête du pays de 1956 à 1986. Sa liberté de parole, son refus des compromis dérangèrent régulièrement le pouvoir : la radio fut fermée à plusieurs reprises, et Jean Dominique dut s'exiler, d'abord en 1980, puis en 1991. Son premier retour d'exil, en 1986, témoigna de la place qu'il occupait dans le cœur des Haïtiens : 60 000 personnes l'accueillirent à l'aéroport de Port-au-Prince pour fêter son retour, et le prier de continuer à lutter pour la démocratie.

Avant d'être journaliste et directeur de radio, Jean Dominique avait reçu une formation d'ingénieur agronome. Jamais il ne détourna son attention – et son cœur – de la population rurale, majoritaire dans le pays. Une des motivations de son travail fut de tenir informées ces masses paysannes des débats politiques, et aussi de les entraîner dans l'action. Par ailleurs, Jean Dominique était passionné de cinéma. Il réalisa l'un des premiers documentaires haïtiens au début des années 60, et prit la direction du premier Ciné Club d'Haïti. Ses critiques de film furent diffusées à la radio, en créole.

THE AGRONOMIST commence en 1995 : Jean Dominique est à Manhattan et prépare son second retour d'exil. Puis le film revient en arrière pour lier intimement sa vie personnelle et professionnelle et l'histoire de son pays. C'est le parcours d'un homme dont le destin initial était d'améliorer les techniques agricoles en Haïti, et qui élargit cette mission au point de combattre – et périr – pour la démocratie.

# JONATHAN DEMME

## BIOGRAPHIE

Jonathan Demme a dix-huit films à son actif, parmi lesquels LA VÉRITÉ SUR CHARLIE, BELOVED, LE SILENCE DES AGNEAUX, qui lui a valu un Oscar, PHILADELPHIA, VEUVE MAIS PAS TROP, DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS, MELVIN AND HOWARD qui lui a valu d'être désigné meilleur metteur en scène par l'association des critiques New Yorkais. Parmi les films qu'il a produits, citons LE DIABLE EN ROBE BLEUE, ULEE'S GOLD, et, plus récemment, ADAPTATION.

Les films de Jonathan Demme ont reçu plus de vingt nominations aux Oscars. LE SILENCE DES AGNEAUX a lui-même été récompensé cinq fois : meilleur film, meilleur metteur en scène, meilleur acteur, meilleure actrice, meilleur scénario. PHILADELPHIA a par ailleurs permis à Tom Hanks de remporter l'Oscar du meilleur acteur.

Défenseur des droits de l'homme, Jonathan Demme a produit et réalisé plusieurs documentaires sur le drame haïtien, parmi lesquels, HAÏTI : DREAMS OF DEMOCRACY, HAÏTI : KILLING THE DREAM, TONBE LEVE, COURAGE AND PAIN, et aujourd'hui THE AGRONOMIST. Il a également réalisé le documentaire COUSIN BOBBY, et produit un film, nommé aux Oscars, sur la biographie de Nelson Mandela.

Il a également exercé son talent dans le domaine de la musique. Il a réalisé plusieurs vidéos musicales, notamment pour Bruce Springsteen et les Neville Brothers. Et il a signé un classique du "film-concert", STOP MAKING SENSE, captation d'un concert des Talking Heads. Il a aussi produit KONBIT, un album de musique haïtienne.

## FILMOGRAPHIE

- 1974** CAGED HEAT (CINQ FEMMES À ABATTRE)  
CRAZY MAMA
- 1975** FIGHTING MAD (COLÈRE FROIDE)
- 1976** HANDLE WITH CARE
- 1979** LAST EMBRACE
- 1980** MELVIN AND HOWARD
- 1984** SWING SHIFT  
STOP MAKING SENSE (ID.)
- 1986** SOMETHING WILD (DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS)
- 1987** SWIMMING TO CAMBODIA
- 1988** MARRIED TO THE MOB (VEUVE MAIS PAS TROP)
- 1991** THE SILENCE OF THE LAMBS (LE SILENCE DES AGNEAUX)
- 1992** COUSIN BOBBY
- 1993** PHILADELPHIA (ID.)
- 1994** THE COMPLEX SESSIONS
- 1998** STOREFRONT HITCHCOCK  
BELOVED (ID.)
- 2002** THE TRUTH ABOUT CHARLIE (LA VÉRITÉ SUR CHARLIE)
- 2003** THE AGRONOMIST

# JONATHAN DEMME

## ENTRETIEN

### Quelle est la genèse de THE AGRONOMIST ?

#### D'où vient votre intérêt pour Haïti et le destin de Jean Dominique ?

Au départ, je me suis intéressé à la musique et à l'art haïtiens grâce à une boutique située près de chez moi à Manhattan, qui s'appelle Haitian Corner. Je suis parti visiter Haïti en 1986, et je suis tombé amoureux du pays et de ses habitants. Les mouvements démocratiques qui se développaient rapidement dans le sillage de la chute de la dictature des Duvalier m'ont tellement inspiré que je leur ai consacré un documentaire, HAITIAN, DREAMS OF DEMOCRACY. Pendant le tournage, tout le monde m'a encouragé à aller parler à Jean et Michèle à *Radio Haïti Inter*. Je les ai rencontrés, et quelques plans que j'ai tournés à l'époque – eux deux au micro – se retrouvent dans THE AGRONOMIST.

En 1993, après le coup d'État qui a renversé le gouvernement de Jean-Bertrand Aristide, j'ai appris que Jean et Michèle étaient en exil à New York. J'avais envie de mieux connaître cet homme que j'avais brièvement croisé, qui m'avait tant impressionné par sa passion, son



intelligence, et son intuition politique. Je l'ai appelé, sous le prétexte un peu fragile de réaliser un documentaire sur un journaliste en exil, et j'ai commencé à filmer en vidéo mes conversations avec lui, à propos d'Haïti, du coup d'État, de sa vie, de la radio – tout ce dont il avait envie de parler. On a fait ça régulièrement pendant un peu plus d'un an, et puis Jean est reparti pour Haïti, après le retour d'Aristide. Avec toutes les complications qu'il a trouvées là-bas – remettre la radio en état, et un pays occupé sur les rails de la démocratie – nous n'avons jamais fini ce petit film.

Quand Jean a été assassiné le 3 avril 2000, la seule réponse à la douleur et à la colère d'avoir perdu un ami très cher et un homme extraordinaire était de finir le film. Le récit s'est élargi, devenant l'histoire de sa vie, de son mariage et de sa collaboration avec Michèle Montas, et aussi l'histoire d'un pays auquel il a consacré toute son existence.

**Le film mêle plusieurs sources d'images. Quelles sont leurs provenances ?**

Il y a donc une vingtaine d'interviews, qui ont été faites entre 1993 et son retour en Haïti, en 1994, soit à New York même, soit non loin, à Rockland County. S'ajoutent des images provenant d'archives très diverses : agences de presse, banques d'images, documentaires sur Haïti, etc. Plus des extraits de deux fictions haïtiennes : MAIS, JE SUIS BELLE et ANITA.



**Qu'est-ce qui vous frappait le plus dans l'attitude de Jean Dominique?**

Jean Dominique et Michèle Montas sont des exemples extraordinaires de ce que des individus peuvent accomplir en restant fidèles à leurs principes avec courage, persévérance, et l'engagement d'aider autrui. Jean était intelligent, drôle, et c'était un vrai personnage, avec qui on aimait être et passer du temps. Michèle a aussi toutes ces qualités, mais à sa façon à elle.

Le film est critique vis-à-vis de la politique extérieure américaine...

Mon intention n'était pas de tourner un pamphlet contre l'ingérence américaine à Haïti, mais de raconter la vie d'un homme. Il se trouve que cette vie embrasse l'essentiel de l'histoire récente de Haïti. Une histoire qui est inexorablement entrelacée avec les États-Unis. Et Jean disait sans ambages ce qu'il pensait être la vérité.

**Dans votre carrière, vous n'avez jamais cessé d'alterner fictions et documentaires...**

J'aime les deux, et j'aime pouvoir aller de l'un à l'autre, de la fiction à la non-fiction, et inversement. Dans l'un des cas, vous créez un monde et les gens qui l'habitent ; dans l'autre cas, l'histoire et ceux qui l'ont vécue sont réels. Je n'imagine pas devoir privilégier l'un des deux. Je crois aussi qu'il y a toujours eu un public enthousiaste pour les documentaires. Récemment nous avons eu plusieurs documentaires remarquables qui ont eu du succès en salles.

**Avez-vous un engagement politique ou humanitaire personnel ?**

J'ai toujours eu tendance à affirmer à haute voix ce à quoi je crois, et je crois en la justice et les droits de l'homme.

En tant que citoyen américain, j'exerce ma liberté de parole, et quand mon gouvernement fait des choses que je juge néfastes, pour mes concitoyens ou pour d'autres peuples, je me sens obligé de dire ce que je pense, et notamment que j'attends une autre politique d'un gouvernement qui me représente.

**Pouvez-vous nous parler de la musique qui accompagne le film, et de votre travail sur la musique haïtienne ?**

Quel que soit le temps que vous passez à Haïti, il est difficile de résister à la musique, qui tient une grande part dans la vie de chacun. Une musique imprégnée des rythmes de ses racines africaines et nourrie de la tradition de la religion "voudoun". Du "compas" traditionnel au "ra-ra" via la pop traditionnelle, la musique est un moyen d'expression à part entière. Wyclef Jean est un des grands génies musicaux de notre temps, et il est devenu l'une des plus grandes stars hip-hop au monde. Mais il reste attaché à sa terre natale haïtienne. Avec Jerry «Wonda» Duplessis, Wyclef a composé une musique originale inspirée par l'histoire de son pays. Il nous a aussi donné quatre chansons originales, qui apparaîtront sur son prochain album, en créole, WELCOME TO HAÏTI.





# CHRONOLOGIE

- 1804** Indépendance d'Haïti.
- 1915-1934** Présence de troupes américaines.  
Après leur départ, le gouvernement américain et la CIA continueront d'exercer leur influence sur la politique haïtienne.
- 1930** **Naissance de Jean Dominique.**
- 1956** Coup d'État de François Duvalier, dit Papa Doc, qui gouverne avec le soutien des tontons macoutes, volontaires de la Sécurité nationale formant une armée.
- 1964** François Duvalier s'autoproclame président à vie.
- 1968** **Jean Dominique prend la direction de *Radio Haïti Inter*.**
- 1971** À la mort de François Duvalier, son fils Jean-Claude, dit Bébé Doc, lui succède. Il est président à vie à 19 ans.
- 1980-1986** **Premier exil de Jean Dominique.**
- 1986** La pression populaire force Jean-Claude Duvalier à fuir Haïti.
- 1990** Après une transition militaire, Jean-Bertrand Aristide est élu président, au terme de la première élection libre organisée en Haïti.
- 1991** Renversé par le général Raoul Cedras, Aristide s'exile. Revirement du gouvernement américain qui appelle à la défense de la démocratie, mais ne s'oppose pas de facto au nouveau régime.  
Les gardes-côtes américains refoulent des Haïtiens tentant de fuir par voie maritime
- 1991-1994** **Second exil de Jean-Dominique.**
- 1993** La pression internationale permet la signature d'un accord entre Cedras et Aristide.
- 1994** Cedras refusant d'appliquer l'accord, ce sont les troupes américaines qui permettent le retour d'Aristide.
- 1995** René Préval est élu Président.
- 2000** Second mandat d'Aristide.

# AVRIL 2000

## ASSASSINAT DE JEAN DOMINIQUE

Le 3 avril 2000, Jean Dominique, directeur de la radio privée *Radio Haïti Inter*, est tué par balles à son arrivée dans les locaux de la station situés dans le quartier de Delmas (nord-est de Port-au-Prince). Le gardien de la radio est également abattu. Commentateur politique très connu en Haïti pour son engagement constant en faveur de la démocratie, Jean Dominique avait reçu des menaces à plusieurs reprises. Dans son émission «Inter Actualités», il avait révélé plusieurs affaires mettant en cause des personnalités du monde politique et des hommes d'affaires.

Six mois après les faits, le 3 octobre 2000, constatant les lenteurs de l'enquête, les membres de sa rédaction manifestent. «Je ne connais pas la nature des blocages, mais il est évident qu'il y en a», affirme Michèle Montas, la veuve du journaliste. Elle s'interroge également sur les circonstances de la mort, fin juin, de Jean Wilner Lalanne, complice présumé de l'assassinat, décédé d'une insuffisance respiratoire postopératoire. Son cadavre a disparu en novembre de la morgue de l'hôpital de l'Université d'État où son autopsie devait être réalisée. En septembre, le juge Jean-Sénat Fleury se dessaisit du dossier après avoir reçu des menaces.

D'après le ministre de la Justice, quatre suspects ont été arrêtés pour le meurtre du journaliste. Leurs noms n'ont pas été révélés. Début décembre, une source proche de la victime a mis en doute la véracité des informations avancées par le ministère.

Au cours de l'année 2001, l'enquête sur l'assassinat rencontre de nombreux obstacles. Le nouveau juge d'instruction, Claudy Gassant, est plusieurs fois menacé d'une arme par des représentants de l'État, au rang desquels le député Millien Rommage du Fanmi Lavalas (parti du président Aristide), le commissaire de police Evens Saintune ou des membres du service de sécurité du palais présidentiel. Le juge a souvent critiqué le manque de moyens donnés par le ministre de la Justice pour garantir sa sécurité. Cette question l'a conduit à

démissionner, avant de revenir sur sa décision quelques jours plus tard sous la pression de la communauté nationale et internationale. Alors que l'enquête désigne le sénateur Dany Toussaint (une des principales personnalités de Fanmi Lavalas) comme le principal suspect, le Sénat s'oppose à plusieurs reprises à la mise en cause de ce dernier. Les partisans de Dany Toussaint mènent plusieurs manifestations pour dénoncer un "complot" supposé contre lui et demander l'arrestation du juge d'instruction. Parallèlement, les avocats du sénateur lancent une véritable "guerre de procédures" visant à ralentir le cours de la justice. Ils n'engagent pas moins de six actions devant quatre instances judiciaires différentes : au civil, en référé, en cour d'appel et en cassation.

Le 28 septembre, Paul Raymond et René Civil, deux responsables d'organisations populaires proches de Fanmi Lavalas, tiennent une conférence de presse alors qu'un mandat d'amener a été délivré contre eux par le juge Gassant qui souhaitait les entendre comme témoins. Parallèlement, quelques jours plus tard, on apprend que la direction de la police judiciaire n'a donné aucun ordre afin de faire exécuter les mandats d'arrêt contre Richard "Cha Cha" Salomon et Franck Joseph, respectivement "bras droit" et garde du corps du sénateur, tous deux poursuivis pour leur participation présumée dans l'assassinat du journaliste.

Le 9 novembre, Panel Rénéus, considéré comme un suspect important, est mis à mort par une foule de manifestants au lendemain de son arrestation et sous les yeux du juge Gassant. Pour ce dernier, Panel Rénéus a été "livré à la foule par les policiers". Au mois de décembre, Paul Raymond et René Civil répondent finalement à la convocation du juge peu après que le président Jean-Bertrand Aristide a rencontré leur avocat. À chaque nouvel obstacle rencontré

par l'enquête en 2001, plusieurs organisations de la société civile et *Radio Haïti Inter*, dirigée par Michèle Montas, la veuve du journaliste, se mobilisent pour exiger que les institutions de l'État n'entravent pas l'enquête et fassent leur travail.

En 2002, l'impunité est restée la règle en Haïti. Aucune nouvelle arrestation n'a eu lieu dans le cadre de l'enquête sur la mort de Jean Dominique. L'affaire a surtout été marquée par les changements successifs de juge d'instruction. En janvier, le Sénat rejette la demande du juge Gassant de lever l'immunité parlementaire du sénateur Dany Toussaint pour son rôle supposé dans le crime.

Dans cette affaire, non seulement les assassins ne sont pas inquiétés par la justice mais ce sont eux qui imposent leur loi aux familles de la victime. Le jour de Noël, Michèle Montas a été au cœur d'une tentative d'assassinat alors que, depuis plus de deux ans, elle ne cesse de demander justice pour son mari. L'un des vigiles affecté à la surveillance de son domicile a été tué par les assaillants.

Le 22 février 2003, Michèle Montas annonce la fermeture de *Radio Haïti Inter*, après que les reporters de la station eurent avoué subir de nouvelles pressions. La veuve du journaliste est aujourd'hui réfugiée aux États-Unis.

D'une façon générale, l'ensemble de la presse haïtienne continue d'être l'objet de menaces de la part des sympathisants du pouvoir, et notamment des "organisations populaires", véritables milices armées paralégales chargées de faire régner la terreur dans les rangs des détracteurs du gouvernement. Comme l'a résumé Louis Joinet, rapporteur spécial pour Haïti auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, on peut craindre que "demain, le journaliste critique n'ait d'autre choix en Haïti que l'autocensure, l'exil ou la mort".

Depuis l'assassinat de Jean Dominique, un journaliste haïtien, Brignol Lindor, a été tué et une trentaine ont pris le chemin de l'exil.



***Reporters sans frontières***

# 24 HEURES

## DE SILENCE À RADIO HAÏTI INTER

ARTICLE DE CATHERINE HUMBLLOT  
PARU DANS L'ÉDITION DU JOURNAL "LE MONDE" DU 30 MARS 2002

Mercredi 3 avril, jour anniversaire de l'assassinat de Jean Dominique, le plus célèbre des journalistes haïtiens, la radio dont il était le directeur se taira...

"Je suis en colère, ça fait deux ans que je suis en colère." Elle est très brune, très belle, son chignon noir ramassé sur la nuque à la façon espagnole. Michèle Montas est journaliste, elle a partagé les combats de son mari, Jean Dominique, le très populaire directeur de *Radio Haïti Inter*, abattu le 3 avril 2000, dans la cour de la station de Port-au-Prince.

Michèle Montas n'était pas avec lui, elle aurait pu - "Il y avait un contrat pour que je sois assassinée avec lui." L'attentat, non revendiqué, n'a toujours pas été éclairci. "Les obstacles sont évidents. Jean-Bertrand Aristide a dénoncé le mauvais fonctionnement de la justice mais c'est son gouvernement, son parti au pouvoir, qui a bloqué le dossier." Les années de lutte, sous Duvalier déjà («J'ai connu l'horreur absolue»), n'ont pas entamé sa détermination. Elle mènera ce nouveau combat jusqu'au bout. Pour savoir qui a tiré sur son mari, et qui a commandité le crime.

Jean Dominique haïssait la dictature de Jean-Claude Duvalier, il en était le pourfendeur acerbe et redouté dans ses chroniques. *Radio Haïti Inter* a été une des premières radios à donner la parole en créole aux paysans, jouant un rôle fondamental dans la prise de conscience populaire qui a fini par entraîner la chute de Duvalier en 1986. Jean Dominique n'était pas là ce jour-là, il avait dû s'enfuir en novembre 1980 après que des hommes de Duvalier furent entrés en force dans sa station, détruisant tout et arrêtant tout le monde. Premier exil de cinq ans à New York avec sa femme et des journalistes d'autres radios, arrêtés le même jour. "En 1986, quand on est rentrés, il y avait 60 000 personnes pour nous accueillir", se souvient Michèle Montas, qui parle d'une période de foisonnement, création d'associations, manifestations de femmes, renforcement des organisations paysannes, bourgeonnement des médias.

"Gourde par gourde [la monnaie haïtienne], les gens ont reconstruit la radio qui a réémis en 1987, pendant que le front de la presse s'élargissait." Jean Dominique met sa radio au service du mouvement Lavalas (parti du président Aristide), continue son travail auprès de la paysannerie défavorisée, étend son influence. Ses sympathies vont à Jean-Bertrand Aristide, prêtre élu président en décembre 1990. La radio est de nouveau attaquée lors du coup d'État militaire de 1991. Deuxième exil, et retour

en 1994. Période compliquée. "Jean était mal à l'aise dans un gouvernement de réconciliation où les idées avaient peu de place. La réconciliation sans justice ne pouvait pas réussir, selon lui."

Jean Dominique acceptera d'être conseiller auprès du président René Préval, en continuant ses chroniques radio.

"Proche d'Aristide à un certain moment, proche de Préval à un autre, il s'est toujours tenu à distance du pouvoir direct", explique Michèle Montas. Ses éditos, toujours redoutables, ne ménageaient ni la bourgeoisie ni le pouvoir, surtout sur le thème de la corruption ou de l'argent de la drogue. Pourtant l'assassinat de Jean Dominique est "une surprise totale". Pour l'instant, l'enquête bloque au niveau de la présidence, poursuit Michèle Montas. Seul le chef de l'État a le droit de renouveler le mandat du juge d'instruction [Claudy Gassant], expiré le 4 janvier, il ne l'a pas fait. Le juge, menacé, s'est exilé. Il a demandé de lever l'immunité parlementaire du sénateur Dany Toussaint, principal suspect, mais le Sénat refuse de se prononcer. Il y a des mandats de police non exécutés et des détails plus rocambolesques encore."

Michèle Montas compte sur le "gros mouvement de solidarité nationale et internationale" qui se développe pour exiger que l'enquête soit menée et les responsables arrêtés. "Le cas de Jean Dominique est devenu emblématique du déni de justice en Haïti", note-t-on à Reporters Sans Frontières, où l'on s'inquiète de la nette dégradation de la liberté de la presse depuis quelques mois. Après un nouvel assassinat de journaliste (Brignol Lindor, directeur de l'information à *Radio Echo 2000*) en décembre 2001, les agressions physiques se multiplient sur les journalistes accusés de travailler pour l'opposition. Une quarantaine ont été menacés, battus par des policiers ou des "OP", ces organisations populaires proches de Lavalas, appelées "chimères" et qui sèment la terreur avec leurs machettes. Une douzaine de journalistes ont choisi de prendre le chemin de l'exil.

C.H.

# REPORTERS SANS FRONTIÈRES

**N'ATTENDEZ PAS  
QU'ON VOUS PRIVE DE L'INFORMATION  
POUR LA DÉFENDRE**

En 2003, 42 journalistes ont été tués pour avoir exercé leur métier, dont 12 en Irak. Plus de 120 journalistes sont actuellement emprisonnés dont 30 à Cuba. Ces derniers se sont vu signifier des peines qui vont de 14 à 27 ans de prison, après des procès qualifiés de "staliniens".

Les saisies de journaux, les agressions, la censure sont encore des pratiques courantes dans près de la moitié des pays du monde. Aujourd'hui, environ un tiers de la population mondiale vit dans un pays où la liberté de la presse n'existe pas. Créée en 1985, Reporters sans frontières est une organisation indépendante qui défend la liberté d'informer et d'être informé conformément à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : en se mobilisant au quotidien pour les journalistes emprisonnés, en informant les médias des violations de la liberté de la

presse, en aidant les rédactions victimes de la répression et en intervenant auprès des instances internationales.

Reporters sans frontières compte neuf sections dans le monde (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suède et Suisse), des bureaux à Abidjan, Bangkok, Istanbul, Montréal, Moscou, New York et Tokyo, et plus de 100 correspondants dans le monde.

Retrouvez toute l'actualité de la liberté de la presse et toute information sur Reporters sans frontières en visitant le site Internet [www.rsf.org](http://www.rsf.org).

## FICHE TECHNIQUE & ARTISTIQUE

RÉALISÉ PAR **JONATHAN DEMME**

PRODUIT PAR **JONATHAN DEMME  
PETER SARAF  
BEVIN MCNAMARA**

MONTAGE **LIZI GELBER / BEVIN MCNAMARA**

MUSIQUE ORIGINALE **WYCLEF JEAN  
JERRY "WONDA" DUPLESSIS**

PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ **DANIEL WOLFF**

PRODUCTEURS ASSOCIÉS **EDWIDGE DANTICAT / LIZI GELBER**

CAMÉRA ABOUDJA : **JONATHAN DEMME / PETER  
SARAF / BEVIN MCNAMARA  
GLENN ALLEN / MARC COHEN**

MONTAGE ADDITIONNEL

RECHERCHE D'ARCHIVES,  
DROITS ET AUTORISATIONS **KATI MEISTER**

MONTAGE ORDINATEUR **KATHY GATTO**

MONTEUR SON **NICHOLAS RENBECK**

MONTAGE MUSIQUES **SUZANA PERIC**

PHOTOGRAPHE DE PLATEAU **JOYCE GEORGE**

MUSICIENS **ROBERT AARON / JERRY  
"WONDA" DUPLESSIS / MELKY  
JEAN / WYCLEF JEAN**

INGÉNIEUR DU SON **SERGE TSAI**

# CHANSONS

## “IDENTIFY YOURSELF”

PAROLES ET MUSIQUE DE WYCLEF JEAN ET JERRY “WONDA” DUPLESSIS /  
AVEC L'AUTORISATION DE SAK PASÉ RECORDS

## “NOUVA RIVE”

PAROLES ET MUSIQUE DE WYCLEF JEAN ET JERRY “WONDA” DUPLESSIS /  
AVEC L'AUTORISATION DE SAK PASÉ RECORDS

## “WYCLEF GUITAR CHA CHA”

PAROLES ET MUSIQUE DE WYCLEF JEAN ET JERRY “WONDA” DUPLESSIS /  
AVEC L'AUTORISATION DE SAK PASÉ RECORDS

## “TWINS/MARASSA”

PAROLES ET MUSIQUE DE WYCLEF JEAN ET JERRY “WONDA” DUPLESSIS /  
AVEC L'AUTORISATION DE SAK PASÉ RECORDS

## “HIP HOP CREOLE”

PAROLES ET MUSIQUE DE WYCLEF JEAN ET JERRY “WONDA” DUPLESSIS /  
AVEC L'AUTORISATION DE SAK PASÉ RECORDS

## “TWA FEY”

MUSIQUE DE RODOLPHE LEGROS / INTERPRÉTÉ PAR GÉRARD DUPERVIL /  
AVEC L'AUTORISATION DE SAK PASÉ RECORDS

## “MOONLIGHT SONATA” DE BEETHOVEN

INTERPRÉTÉ PAR EVELYNE DUBOURG, PIANO /  
AVEC L'AUTORISATION DE LASERLIGHT DIGITAL / EN ACCORD AVEC SOURCE/Q

## “WILLIAM TELL OVERTURE” DE GIOACHINO ROSSINI

INTERPRÉTÉ PAR PLOVDIV PHILHARMONIC ORCHESTRA /  
AVEC L'AUTORISATION DE LASERLIGHT DIGITAL / EN ACCORD AVEC SOURCE Q

## “TCHOUL #3”

INTERPRÉTÉ PAR NEMOURS JEAN-BAPTISTE /  
AVEC L'AUTORISATION DE A&M RECORDS

## “J'AI PÉCHÉ”

MUSIQUE DE GÉRARD DUPERVIL / INTERPRÉTÉ PAR GÉRARD DUPERVIL /  
AVEC L'AUTORISATION DE BETA MUSIC

## OFFERTORIUM : “AVE MARIA”

INTERPRÉTÉ PAR CAPELLA GREGORIANI /  
AVEC L'AUTORISATION DE LASERLIGHT DIGITAL / EN ACCORD AVEC SOURCE/Q

## “LE THÈME DE JEAN DOMINIQUE”

MUSIQUE DE JEAN JEAN PIERRE / INTERPRÉTÉ PAR JEAN JEAN PIERRE /  
AVEC L'AUTORISATION DE JEAN JEAN PIERRE

## “LE MAL DU PAYS”

MUSIQUE DE MANNO CHARLEMAGNE / INTERPRÉTÉ PAR MANNO CHARLEMAGNE /  
AVEC L'AUTORISATION DE MANNO CHARLEMAGNE

# EXTRAITS DES FILMS

## “ANITA”

RASSOUL LABUCHIN / © 1981

## “MAIS, JE SUIS BELLE”

ÉDOUARD GUILBAUD ET EMMANUEL LAFONTANT & JEAN DOMINIQUE  
© 1962 / © 1956 ARGOS FILMS

## “REZISTANS”

KATHARINE KEAN / © 1997 / CROWING ROOSTER ARTS

## “UN PEOPLE IN HAÏTI”

RUDI STERN / © 1996 / CROWING ROOSTER ARTS

## “DROIT À LA PAROLE”

ARNOLD ANTONIN / © 1984

## “NUIT ET BROUILLARD”

ALAIN RESNAIS / COMMENTAIRE DE JEAN CAYROL / MUSIQUE DE HANNS EISLER

## “SAINT JACQUES OGOU”

JEAN-FRANÇOIS CHALUT / J.F.PRODUCTIONS ET PRODUCTIONS MARASSA

## “À SUIVRE : HAÏTI”

AVEC L'AUTORISATION DE LA RADIO TÉLÉVISION BELGE / DE LA COMMUNAUTE FRAN-  
CAISE

# IMAGES D'ARCHIVES

ABC NEWS VIDEOSOURCEKAMERA INTERNATIONAL PRODUCTIONS / Arnold ANTONIN  
David KORB / AP-WIDE WORLD PHOTOS / Rassoul LABUCHIN / ARGOS FILMS  
NATIONAL ARCHIVES / BBC / NATIONAL GEOGRAPHIC TELEVISION & FILM / CBC RADIO-CANADA  
NBC NEWS ARCHIVE / CBS / THE NEW YORK TIMES / CNN IMAGESOURCE  
THE CHARLIE ROSE SHOW / COLUMBIA DAILY SPECTATOR / RTBF / CORBIS  
TELEVISION SUISSE ROMANDE / CROWING ROOSTER ARTS, INC  
TIME Magazine © 1994. Time Inc. / Jean-Jean FABIUS - Réédité par permission / Elsie HAAS  
ORGANISATION DES NATIONS UNIES / HAÏTI FILMS / U.S. COAST GUARD / HAÏTI PROGRESS  
VIDEOGRAPHE / Kim IVES / Andre WAKSMAN

## REMERCIEMENTS TRÈS SPÉCIAUX

Madeleine DOMINIQUE-PAILLIÈRE / Micheline DOMINIQUE-BILLOT / J.J. DOMINIQUE /  
Nadine DOMINIQUE / Arnold ANTONIN / Raphael STINES / Katherine KEAN / Bart WAL-  
KER / Sheila NEVINS / Charlie ROSE / The Staff of Radio Haïti / Aboudja / Neda ARMIAN /  
Ron BOCHAR / Elisa CHAVEZ / Fedo BOYER / Jacksonville ELIE / Mishka CHEYKO / Kim  
IVES / Lionel ELIE / Sam JEAN / Itaka Schlubach HICKS / Kinam HOTEL / Rassoul  
LABOUCHIN / Axelle LIAUTAUD / Jean PAUL and James & Jacqueline FILS-AIME / John  
LIPSCOMB / Polly MALLINSON / Jo MENELL / Richard & Lunice MORSE / RAM / Ed  
SAXON / Rudy STERN / Mary TOBLER / Ulla ZWICKER / Dominic AMBROSIO / Susan  
BENAROYA / The CLINICA GANG / TAP TAP Restaurant



*À Michèle Montas, pour sa confiance, son soutien  
et sa participation sans lesquels ce film n'aurait pas pu être réalisé.*

